

ENGRAIS NFU 42-001-1- Engrais liquide azoté à basse teneur/ 11% azote (N), 63% anhydrique sulfurique (SO₃)

COMPOSITION

Azote (N) : 147 g/L

Soufre (SO₃) : 840 g/L

CARACTÉRISTIQUES

Formulation	Alginates
Utilisation	Foliaire
Conditionnement	10 L
Conditions de stockage	A conserver dans un endroit frais et sec. A protéger contre le gel et autres températures extrêmes (températures supérieures à 40°C).
Conservation du produit	24 mois
Forme	Liquide (SL)
Densité	1.32

INTÉRÊTS AGRONOMIQUES

Rôles des éléments

Azote :
 - Constituant essentiel des protéines
 - Rôle enzymatique
 - Photosynthèse

Soufre :
 - Constituant des protéines
 - Rôle enzymatique
 - Photosynthèse

Caractéristiques

INO-SOUFRE N prévient et corrige les déficiences en Soufre et optimise les composantes du rendement en grandes cultures. Il est appliqué par voie foliaire et optimise pleinement la synergie Azote - Soufre.

INO-SOUFRE N garantit des hauts niveaux de rendement et améliore la qualité des productions (protéines). Il apporte les éléments nutritionnels Azote et Soufre sous des formes liquides fortement concentrées 100 % solubles et d'une grande pureté pour être 100 % efficaces.

INO-SOUFRE N est un produit liquide prêt à l'emploi.

Intérêts de la formulation

Les Alginates sont des colloïdes naturels extraits des algues. Ils possèdent des propriétés adjuvantes permettant une assimilation foliaire très efficace.

Leur action est triple :
 - Absorption foliaire rapide
 - Meilleure résistance au lessivage
 - Evite les recristallisations (effet « safeneur »)

MODE D'EMPLOI

APPLICATION FOLIAIRE

NE PAS MELANGER AVEC DES PRODUITS ACIDES ET AGENTS REDUCTEURS

> CEREALES

Dose : 5-10 L/ha - Concentration maximale : 5 % - Carences en Soufre : 1-2 applications du stade fin tallage à 2 noeuds

Dose : 5 L/ha- Concentration maximale : 5 % - Apport tardif (Objectif protéines) : 1 application de DFE à fin floraison

> COLZA - Dose : 10 L/ha - Concentration maximale : 5 %

Stade : 1-2 applications de montaison à boutons accolés

CONSEILS PRATIQUES D'UTILISATION

Pour une efficacité optimale, utiliser un volume d'eau/ha suffisant pour obtenir une répartition homogène sur le feuillage. Préférer les traitements aux températures entre 6 et 25°C. Evitez les applications en cas de sécheresse, d'humidité importante, de gel, de pluie ou lorsque ces conditions sont attendues. Agiter le bidon pour homogénéisation. Verser progressivement le produit à travers un filtre, une fois la cuve à moitié remplie d'eau et le système d'agitation en marche. Maintenir l'agitation pendant toute la durée de l'application. Rincer l'emballage deux fois et nettoyez tous les équipements avant et après utilisation.

MELANGE / CO-APPLICATION : Lire attentivement toutes les étiquettes et se conformer au mode d'emploi ainsi qu'aux recommandations sur les produits devant être co-appliqués ou non. Certains paramètres, extérieurs au contrôle du fabricant ou du distributeur, peuvent avoir des répercussions sur les performances des produits co-appliqués. Par conséquent, la co-application est réalisée aux risques et périls de l'utilisateur final. En cas de mélange avec d'autres produits, effectuer toujours un test préalable et incorporer ce produit en dernier. Vous pouvez également contacter le fabricant ou le distributeur pour obtenir des conseils

- Produit ne présentant aucun risque pour l'environnement et la santé au sens du règlement CLP 1272/2008 -

IMPORTANT : Respecter les usages, doses, conditions et précautions d'emploi mentionnés sur l'emballage qui ont été déterminés en fonction des caractéristiques du produit et des applications pour lesquelles il est préconisé. Conduire sur ces bases, la culture et les traitements selon la bonne pratique agricole en tenant compte, sous votre responsabilité, de tous facteurs particuliers concernant votre exploitation, telles que la nature du sol, les conditions météorologiques, les méthodes culturales, les variétés végétales, la résistance des espèces... Le fabricant garantit la qualité et la conservation de ses produits, vendus dans leur emballage d'origine sur la durée mentionnée sur les fiches techniques. Il garantit leur conformité à la formule indiquée sur l'emballage et à la réglementation en vigueur.